

«Une triple violence: structurelle par le déni d'un droit, symbolique par l'exclusion des femmes de l'espace public et verbale par une rhétorique de mépris»



PROFIL

1955 Naissance à Bâle.

1975-1982 Etudes d'histoire et d'anglais aux Universités de Fribourg et Lausanne.

1994 Thèse sur le Parti communiste suisse: «Un Parti sous influence».

1997 Professeure d'histoire à l'Université de Berne.

2001 Membre du Conseil scientifique du département des sciences de l'homme au CNRS à Paris.

2020 Sortie de son livre, «La Conquête d'un droit. Le suffrage féminin en Suisse».

Officiellement, Brigitte Studer est à la retraite, qu'elle pourrait savourer dans sa maison surplombant le lac de Neuchâtel. En fait, cette professeure d'histoire est plus active que jamais à l'heure où la Suisse s'apprête à célébrer le cinquantième du suffrage féminin. Elle signe un livre, *La Conquête d'un droit. Le suffrage féminin en Suisse* (Ed. Livreo-Alphil), qui raconte ce très long combat: il a fallu 90 votations s'étalant sur près de 90 ans!

Fille d'un père professeur d'université et d'une mère enseignante, elle grandit en terre fribourgeoise dans un milieu conservateur qu'elle remet très vite en question. La société? «Hyper-patriarcale!» tranche-t-elle. La famille? «Normée et oppressante!» A l'âge de 17 ans déjà, la voilà qui milite au MLF et choque ses parents. «Nous étions des révolutionnaires qui voulaient vivre dans des structures plus souples.»

Une «demi-démocratie»

Depuis ses études, elle se passionne pour deux thèmes sur lesquels elle deviendra une référence au-delà des frontières suisses: le communisme et la cause des femmes. Elle publie une thèse de 800 pages dans laquelle elle décrypte le fonctionnement du Parti communiste suisse et s'applique à déconstruire les mythes dont regorge l'histoire suisse. La Suisse est-elle vraiment «la plus vieille démocratie du monde», voire «la plus parfaite» en raison des droits – le référendum et l'initiative populaire – qu'elle confère à ses citoyens?

A lire ce dernier ouvrage consacré au suffrage féminin, la réponse est non. Il ne faudra pas moins de 90 votations communales, cantonales et fédérales pour le conquérir de très laborieuse lutte. La première d'entre elles se déroule dans le canton de Berne en 1900

et a trait à l'accession des femmes aux commissions scolaires. Si tout le monde se souvient de la votation de 1971, on a oublié que les femmes d'Appenzell Rhodes-Intérieures (AI) ont dû patienter jusqu'en 1990 – date d'un arrêt du Tribunal fédéral – pour devenir des citoyennes à part entière.

Il faut dire que les suffragistes suisses apparaissent bien sages, du moins par rapport aux suffragettes britanniques, qui n'hésitent pas à recourir à l'action violente. En Haut-Valais pourtant, une femme détonne: Iris von Roten, dont Brigitte Studer a gardé ce livre culte du féminisme suisse: *Frauen im Laufgitter* («Femmes dans le parc à bébé», eFeF-Verlag, 2014). «Une brillante avocate qui n'a pas peur de contester la domination masculine en dénonçant le viol dans le couple», admire-t-elle. La professeure émérite de l'Université de Berne la cite encore: «La démocratie suisse est une

Vox femina

BRIGITTE STUDER

L'historienne publie un livre passionnant dans lequel elle raconte le long combat pour le droit de vote des femmes, qui a nécessité pas moins de 90 votations depuis le début du siècle dernier

MICHEL GUILLAUME
@mfguillaume

machine à fabriquer des refus antidémocratiques». Comme sur le suffrage féminin.

Ce combat, c'est l'histoire d'un cercle vicieux. Plusieurs fois, des juristes progressistes saisissent le Tribunal fédéral. Mais les juges de Mon-Repos estiment que «par tout «citoyen actif», il ne faut entendre que le citoyen suisse masculin». «Le Tribunal fédéral signale ainsi que la question est politique. Ses arrêts sont peu courageux et d'autant plus regrettables que le Conseil fédéral se retranchera très longtemps derrière la haute cour», déplore Brigitte Studer.

Ainsi, de 1848 à 1971, la Suisse n'est en fait qu'«une demi-démocratie». Le suffrage féminin cristallise des peurs irrationnelles: ses détracteurs craignent que la paix domestique ne soit en danger, comme l'avenir des enfants, à l'image de cette affiche qui montre un bébé tombé de son berceau, dont plus personne ne s'occupe.

En fait, ils redoutent surtout de perdre leur monopole de l'espace public du politique. Lorsqu'ils sont à court d'arguments, ils invoquent «l'incapacité féminine» à comprendre la politique et à prendre des décisions rationnelles.

Un «Sonderfall peu glorieux»

Dans les années 1960, ces clichés s'estompent peu à peu et les femmes trouvent suffisamment de relais masculins pour appuyer leur combat. Pourtant, la pression internationale s'avère décisive. Après le premier vote négatif de 1959, les organisations féministes internationales fustigent ce «Sonderfall suisse peu glorieux». Et lorsque le Conseil fédéral – en raison de ce déficit démocratique – songe à demander une réserve pour pouvoir ratifier la Convention européenne des droits de l'homme, c'est un peu la honte. «L'absence du droit de vote des femmes nuit à la bonne réputation du pays», avoue le conseiller fédéral Friedrich Traugott Wahlen.

En 1971, le peuple suisse finit par dire oui à une majorité des deux tiers. A l'époque, Brigitte Studer est trop jeune pour en garder un souvenir précis. Dans sa conclusion, l'historienne a des mots durs pour relater l'histoire d'un combat marqué par une triple violence: «structurelle par le déni d'un droit, symbolique par l'exclusion des femmes de l'espace public et verbale par une rhétorique de mépris».

Un demi-siècle plus tard, elle se veut plus optimiste: «Avec la loi sur l'égalité, le nouveau droit matrimonial et l'assurance maternité, nous avons fait d'importants progrès. Mais il reste bien des combats à mener dans les salaires, l'amélioration des rentes du deuxième pilier ou le partage du travail non rémunéré.» Pour n'en citer que quelques-uns. ■

Un jour, une idée

Des jouets pour bien grandir



ÉMILIE VEILLON

A quelques jours du grand déballage, nombreux sont les parents qui cherchent à poser de nobles objets sous le sapin. Des jouets en bois dignes de ceux que fabriquent les lutins. Loin des piles et du plastique coloré sortant des grandes usines de Chine. Certaines boutiques de Suisse explorent heureusement cette voie-là. Ma Tartine à 4 heures en est une.

Basée à Savièse, en Valais, et diffusée en ligne dans toute la Suisse, elle a été créée par Coralie Pennarun. «En devenant maman, j'ai importé d'abord pour des copines des bavettes doublées de polaire, des chaussons allemands, puis des jeux en bois, explique-t-elle. On a grandi au fur et à mesure de la demande, pour arriver aujourd'hui

à un site regroupant environ 1300 références, ainsi que des conseillères qui animent des réunions à domicile en Suisse romande.»

L'assortiment couvre tous les âges, de la conception avec par exemple de la lingerie de grossesse, jusqu'à l'âge adulte avec des jeux de société. Son fil conducteur? Des produits fabriqués en Europe ou alors par des marques qui s'engagent pour l'environnement. A l'instar de Plan Toys, qui utilise tout l'arbre, du tronc aux feuilles, pour fabriquer des jouets en Thaïlande. Ou encore Flockmen, jeune marque lituanienne de bonhommes minimalistes qui s'empilent.

L'accent est mis sur des objets polyvalents qui encouragent le jeu libre, comme la gamme colorée Grimm's qui laisse parler l'imagination, ainsi

que la planche d'équilibre Wobbel qui invite les enfants à tester leur motricité.

A partir de janvier, la directrice prévoit de diffuser du matériel spécifique destiné aux parents ou professionnels qui entourent des enfants rencontrant certaines difficultés au quotidien telles que des problèmes de vue ou d'apprentissage du langage. «On peut faire de grandes choses au niveau du jeu éducatif avec Placote ou Bioviva, selon différentes thématiques, de l'aspect cognitif au développement socioaffectif ou encore aux problèmes d'endormissement et de confiance, précise Coralie Pennarun. Quand on joue au Monopoly, chacun tente de gagner. Avec Placote, l'adulte est présent pour accompagner le développement de son enfant.» ■ www.matartine.ch